



Evolution de l'entité CPS à SIT

Droit de réponse !

C'est dans un contexte de relations sociales tendues, que la Direction de SIT a convié le 27 mars 2013 les Organisations Syndicales représentatives sur SIT (CGT, UNSA, CFDT et la CFE- CGC) à participer à une concertation sur un projet d'évolution de l'activité supervision à CPS.

C'est une décision unilatérale de la Direction du département voulant imposer la sous-traitance de la totalité de l'activité de supervision informatique. Cette annonce brutale faite aux agents sur l'entité CPS qui a installé un climat délétère sur SIT.

Les conséquences sur les conditions de travail, sur l'organisation de vie des salariés de cette entité sont importantes et cette volonté du département a provoqué de l'émoi, de l'inquiétude, de l'incompréhension voire de la colère parmi les agents concernés.

La CGT/RATP a donc déposé une alarme sociale, qui a été suivi d'un constat de désaccord et d'un préavis de grève.

C'est donc dans ce contexte qu'une délégation d'agents a interrompu la plurisyndicale, lue une déclaration et demandé aux « partenaires sociaux » de suspendre les discussions autour de ce « projet ».

La CGT/RATP a une nouvelle fois, à cette occasion, réaffirmé son opposition à l'externalisation de cette activité engageant la suppression de 11 agents et 7 prestataires. Chaque organisation a exprimé sa vision de la situation et a quitté la pluri syndicale.

Depuis, silence radio... jusqu'au 03 avril date à laquelle le Directeur du département a adressé un courriel à l'ensemble des agents de SIT.

Nous pensons, ainsi que les agents de la supervision, obtenir les réponses aux questions posées et aux revendications exprimées par les agents et les organisations syndicales le 27 mars dernier. Que nenni !

Force est de constater qu'aucun élément de réponse n'a été fourni par le Directeur.

Celui-ci ne peut s'offusquer de l'interruption du « dialogue social » tant cité dans son courriel (pas moins de 11 fois) alors qu'il vient de faire l'objet de 6 alarmes sociales déposées le mois dernier par toutes les organisations syndicales représentatives du département **sur le non respect de ce dialogue à SIT !**

Dans son mail, le Directeur souhaite partager avec les agents les enjeux du département mais il invite les Organisations Syndicales à une concertation, c'est-à-dire qu'il met en place les conditions pour expliquer le bien-fondé de sa décision et qu'à aucun moment la négociation sur l'objectif n'est autorisé.

Ce n'est pas du dialogue social, cela se nomme au mieux de l'information.

Le « dialogue social » qui consiste à recevoir les salariés du département individuellement est une supercherie et la CGT/RATP alerte sur les dangers que peuvent représenter ces entretiens individuels conduits sans la négociation avec les partenaires sociaux.

La CGT a toujours été pour une négociation collective garantissant ainsi l'équité de traitement des agents tout en prenant en compte leurs caractéristiques individuelles.

Aussi, selon nous, « une porte ouverte » n'est pas le gage d'une réelle volonté de négociation.

Pour la CGT cela ressemble plus à une stratégie pour faire passer les objectifs définis par ailleurs, diviser les salariés, interdire le rassemblement, la réflexion commune, viser à l'accompagnement de décisions injustes et inappropriées !

Les Médecins du Travail interpellés par le CHSCT et les agents ont mesuré leur traumatisme et ont proposé une « médiation ».

Une nouvelle fois la réponse tarde, pour le moment elle n'existe pas. Le directeur négligerait-il aussi l'avis du médecin du travail faisant état de la situation alarmante sur l'état de santé des agents de la supervision ?

Si monsieur le Directeur souhaite renouer le dialogue avec les salariés de la supervision, il faut qu'il commence par répondre à leurs questions et à celles des organisations syndicales qui aussi les représentent.

Sur SIT depuis 2 ans ce sont 22 emplois supprimés, ce sont moult réorganisations avec leurs conséquences sur la vie, au travail et personnelle, des salariés.

La Direction doit bien prendre la mesure de la situation dans les suites qu'elle donnera à ce sujet.

REJOIGNEZ L'UGICT/CGT-RATP

Se faire entendre, réfléchir et agir ensemble pour défendre ses intérêts :
nous en avons tous grandement besoin dans la période actuelle.

Isolés, nous ne sommes rien ; organisés, nous pouvons beaucoup

Nom et Prénom : Département Att :

Bulletin d'adhésion à renvoyer par courrier intérieur à : UGICT/CGT-RATP 85, rue Charlot
CHOT/CHARLOT

Tel : 01.48.87.65.87 int : 58770

mail : cgt.encadrement.ratp@free.fr web mail : ugict-ratp.reference-syndicale.fr avril 2013